

AUTO-MOTO ÉCOLE NEVERLAND

76 Avenue du 18 Juin 1940 92500 RUEIL MALMAISON – 01.47.77.09.08

Siret : 910 377 621 00016 – RCS : Nanterre – TVA : FR02910377621

Agrément : E23 09200200 – N° d'activité professionnelle (NDA) : 11922521692

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION À LA CONDUITE AUTOMOBILE ET À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

CATÉGORIE B ou B78 – FILIÈRE AAC

Le permis B permet de conduire un véhicule qui :

- Est affecté au transport de personnes ou de marchandises ;
- Dont le PTAC est inférieur ou égal à 3,5 tonnes ;
- Qui comporte 9 places assises maximum (conducteur compris)

⊗ PUBLIC VISÉ

CANDIDATS AU PERMIS DE CONDUIRE DE LA CATÉGORIE B

⊗ OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de conduire en autonomie en sécurité un véhicule de la catégorie B.

⊗ PRÉ-REQUIS

- Ne pas être atteint d'une affection susceptible d'être incompatible avec le maintien ou la délivrance des permis du « groupe léger ».
- Être âgé de 15 ans.
- Être titulaire de l'ASSR niveau 2 ou de l'ASR, si vous êtes né à partir du 1er janvier 1988

⊗ MODALITÉS D'INSCRIPTION

Afin de proposer une action de formation adaptée aux attentes et besoins du stagiaire, l'auto-école procède à une évaluation préalable déterminant le volume d'heures en pratique.

⊗ RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

TOUIL KHIREDINE

⊗ PROFIL DES INTERVENANTS

Formateurs professionnels diplômés du Titre Professionnel ECSR et d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

⊗ MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Tableau blanc, Box ETG/ETM, Vidéoprojecteur, Ordinateur, simulateur, 3 véhicules auto-école dont 1 véhicule équipé d'une boîte de vitesses automatique, Accès code en ligne.

⊗ MODALITÉS D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES

L'acquisition des compétences se fait par des évaluations formatives :

- Des bilans de compétences en toute autonomie durant la formation ;
- 1 examen blanc en fin de formation.

⊗ SANCTION DE LA FORMATION

Dès les compétences acquises une attestation de fin de formation initiale est transmise à l'élève.

⊗ DÉROULEMENT DE LA FORMATION

1. Une évaluation préalable sur simulateur d'une durée de 40 minutes, permettant de définir un volume de formation pratique.

L'évaluation se décompose en trois parties :

- La 1ère concerne l'identité et regroupe quelques informations générales sur le parcours de l'élève.

AUTO-MOTO ÉCOLE NEVERLAND

76 Avenue du 18 Juin 1940 92500 RUEIL MALMAISON – 01.47.77.09.08

Siret : 910 377 621 00016 – RCS : Nanterre – TVA : FR02910377621

Agrément : E23 09200200 – N° d'activité professionnelle (NDA) : 11922521692

- La 2ème permet de mesurer les connaissances en matière de signalisation et de règles de conduite.
- La 3ème mesure les connaissances en matière de mécanique, les habiletés ainsi que la perception visuelle.

À la suite de l'évaluation préalable, un contrat de formation de 20 heures minimum en pratique est signé pour la catégorie B et 13 heures minimum en pratique pour la catégorie B78.

2. Formation théorique (Code de la Route)

Cours thématiques en ligne avec un login et mot de passe, tests d'évaluation correspondant à des séries de 40 questions, conformes à l'épreuve théorique générale, peuvent être suivis dans les locaux de l'école de conduite ou en ligne.

Possibilité d'Alternance théorie/pratique pour plus de mémorisation et d'efficacité devant votre formation.

3. Formation pratique

- 4 compétences générales sont enseignées
- À l'issue de la formation pratique, et à tout moment à la demande de l'élève, l'enseignant effectue un bilan des compétences acquises par l'élève et délivre une attestation de fin de formation si l'élève a satisfait à ce bilan (autre bilan ultérieur si résultat insatisfaisant).
- L'auto-école fournit un livret d'apprentissage dématérialisé, détaillant les 4 compétences générales. Ce livret permet à l'élève de se situer dans sa formation. Il est obligatoire lors des cours et utilisable sur smartphone.

4. Conduite Accompagnée (CA) :

- La CA débute par un rendez-vous préalable d'une durée de 2H, avec la présence d'un accompagnateur. Le but de ce rendez-vous est de conseiller l'accompagnateur.
- Durée de la CA, 1 an minimum, au moins 3 000 km à parcourir (la circulation est interdite à l'étranger)
- 2 rendez-vous pédagogiques obligatoires d'une durée de 3 heures. Un rendez-vous pédagogique se déroule en 2 parties :
 - * Une séance individuelle de conduite de 60 minutes
 - * Une séance collective d'animation en salle de 120 minutes

Plusieurs thèmes doivent être obligatoirement traités pendant les 2 rendez-vous pédagogiques : Alcool, Vitesse, Fatigue/Vigilance/Médicaments, Assurances. D'autres thèmes sont facultatifs : Intempéries, Conduite sur autoroute, nuit etc. Le choix de ces thèmes est fait en fonction des demandes ou bien de carences constatées par l'enseignant.

La présence d'au moins un accompagnateur est obligatoire à chacun de ces rendez-vous.

- Le 1^{er} rendez-vous est réalisé entre 4 et 6 mois après la date de délivrance de l'attestation de fin de formation initiale et le 2ème doit avoir lieu lorsqu'au moins 3 000 km ont été parcourus ou au minimum 1 an de conduite accompagnée.
- Un 3^{ème} rendez-vous peut être organisé sur les conseils de l'auto-école ou à la demande de votre accompagnateur ou de vous-même.

⊗ CONTENUS DE LA FORMATION

FORMATION THÉORIQUE PRÉPARANT À L'ÉPREUVE DU CODE DE LA ROUTE

Les cours théoriques comprenant des cours thématiques et des tests d'évaluation sont proposés en ligne avec le PASS PACK WEB et des tests d'évaluation sont proposés en présentiel.

AUTO-MOTO ÉCOLE NEVERLAND

76 Avenue du 18 Juin 1940 92500 RUEIL MALMAISON – 01.47.77.09.08

Siret : 910 377 621 00016 – RCS : Nanterre – TVA : FR02910377621

Agrément : E23 09200200 – N° d'activité professionnelle (NDA) : 11922521692

Les cours thématiques en ligne portent sur :

- **Les dispositions légales en matière de circulation routière** : la signalisation ; les intersections ; les règles de circulation ; la vitesse ; le croisement et dépassement ; l'arrêt et le stationnement...
- **Le Conducteur** : les effets dus à la consommation d'alcool/drogues et de médicaments sur la conduite ; l'influence de la fatigue sur la conduite ; la pression sociale et la pression des pairs...
- **La Route** : les risques liés aux conditions météorologiques et aux états de la chaussée ; l'autoroute ; les tunnels ; les passages à niveau...
- **Les Autres Usagers de la route** : la vigilance et les attitudes à l'égard des autres usagers ; les usagers vulnérables ; les spécificités de certaines catégories de véhicules et les différentes conditions de visibilité de leur conducteur...
- **Les premiers Secours** : Le PAS ; Non-assistance à personne en danger.
- **Les précautions nécessaires à prendre en quittant son véhicule** : l'installation au poste de conduite ; entrer et sortir de son véhicule.
- **La réglementation générale** : le transport de personnes et le chargement ; l'assurance et autres documents administratifs liés à l'utilisation du véhicule...
- **Les éléments mécaniques et autres équipements liés à la sécurité** : les témoins d'alerte ; les feux ; le contrôle technique ; les niveaux ; les pneus.
- **La sécurité du passager et du véhicule**
- **Les règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement** : l'éco-mobilité ; l'achat éco responsable ; l'éco-conduite.

Les tests d'évaluation sont des séries de 40 questions sous forme de QCM et vidéo, conformes à l'examen du code de la route.

COMPÉTENCES :

- Connaître les règles du Code de la route.
- Justifier pourquoi elles ont été mises en place.
- Identifier la signalisation et les relier à une règle de conduite.
- Évaluer des risques en fonction de la situation.

Entraînement à l'épreuve du code de la route

- Évaluation en autonomie
- Auto-évaluation ; Examens blancs

FORMATION PRATIQUE PRÉPARANT À L'ÉPREUVE PRATIQUE DU PERMIS DE CONDUITE

COMPÉTENCE 1 : Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul

1. Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures.
2. Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir.
3. Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire.
4. Démarrer et s'arrêter.
5. Doser l'accélération et le freinage à diverses allures.
6. Utiliser la boîte de vitesses.
7. Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire.
8. Regarder autour de soi et avertir.
9. Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.

AUTO-MOTO ÉCOLE NEVERLAND

76 Avenue du 18 Juin 1940 92500 RUEIL MALMAISON – 01.47.77.09.08

Siret : 910 377 621 00016 – RCS : Nanterre – TVA : FR02910377621

Agrément : E23 09200200 – N° d'activité professionnelle (NDA) : 11922521692

COMPÉTENCE 2 : Appréhender la route et circuler dans des conditions normales.

1. Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte.
2. Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.
3. Adapter l'allure aux situations.
4. Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.
5. Tourner à droite et à gauche en agglomération.
6. Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.
7. S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.

COMPÉTENCE 3 : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

1. Évaluer et maintenir les distances de sécurité.
2. Croiser, dépasser, être dépassé.
3. Passer des virages et conduire en déclivité.
4. Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.
5. S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.
6. Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.
7. Connaître les règles relatives à la circulation inter-files.
8. Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.
9. Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts...

COMPÉTENCE 4 : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

1. Suivre un itinéraire de manière autonome.
2. Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.
3. Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer.
4. Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir.
5. Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule.
6. Pratiquer l'éco-conduite.

Chaque sous-compétence est travaillée dans différents domaines didactiques :

- Procédures / Risques / Influences de l'entourage/ pressions sociétales

AUTO-MOTO ÉCOLE NEVERLAND

76 Avenue du 18 Juin 1940 92500 RUEIL MALMAISON – 01.47.77.09.08

Siret : 910 377 621 00016 – RCS : Nanterre – TVA : FR02910377621

Agrément : E23 09200200 – N° d'activité professionnelle (NDA) : 11922521692

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION À LA CONDUITE ET À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE D'UNE MOTOCYCLETTE

CATÉGORIE A1 ou A2 DU PERMIS DE CONDUIRE

Le permis A1 autorise la conduite des motocyclettes dont la cylindrée n'excède pas 125 cm³, la puissance n'excède pas 11 kW et dont le rapport puissance/poids est inférieur à 0,1 kW par kilogramme.

Le permis A2 permet de conduire une moto d'une puissance n'excédant pas 35 kilowatts ou un 3 roues d'une puissance maximale de 15 kilowatts.

⊗ PUBLIC VISÉ

CANDIDATS AU PERMIS DE CONDUIRE DE LA CATÉGORIE A1 ou A2

⊗ OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de conduire en autonomie en sécurité un véhicule de la catégorie A.

⊗ PRÉ-REQUIS

- Ne pas être atteint d'une affection susceptible d'être incompatible avec le maintien ou la délivrance des permis du « groupe léger ».
- Être âgé de 16 ans pour la catégorie A1 et être titulaire de l'ASSR niveau 2 ou de l'ASR, si vous êtes né à partir du 1^{er} janvier 1988.
- Être âgé de 18 ans pour la catégorie A2.

⊗ MODALITÉS D'INSCRIPTION

Afin de proposer une action de formation adaptée aux attentes et besoins de l'élève l'auto-école procède à une évaluation préalable déterminant un volume de formation prévisionnel.

Équipements obligatoires (casque et gants homologués, blouson et pantalon ou combinaison, bottes ou chaussures montantes, dorsal si possible).

⊗ LIEU DE LA FORMATION PRATIQUE

128, rue de Bezons 78420 CARRIÈRES/SEINE

⊗ PROFIL DES INTERVENANTS

Formateur professionnel diplômé du CCS 2 roues et d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

⊗ MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Tableau blanc, Box ETM, Vidéoprojecteur, Ordinateur, simulateur, 1 motocyclette pour la catégorie A2 et 1 motocyclette pour la catégorie A1, Accès code en ligne.

⊗ MODALITÉS D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES

L'acquisition des compétences se fait par des évaluations formatives :

- Des bilans de compétences en toute autonomie durant la formation ;
- 1 examen blanc en fin de formation.

⊗ SANCTION DE LA FORMATION

Dès les compétences acquises le stagiaire est présenté aux épreuves d'examen.

AUTO-MOTO ÉCOLE NEVERLAND

76 Avenue du 18 Juin 1940 92500 RUEIL MALMAISON – 01.47.77.09.08

Siret : 910 377 621 00016 – RCS : Nanterre – TVA : FR02910377621

Agrément : E23 09200200 – N° d'activité professionnelle (NDA) : 11922521692

⊗ DÉROULEMENT DE LA FORMATION

1. Une évaluation préalable obligatoire permettant de définir un volume de formation.
À la suite de l'évaluation préalable, un contrat de formation de 20 heures minimum est signé sauf pour la catégorie A2 si vous êtes déjà titulaire de la catégorie A1, dans ce cas le volume minimum de formation est de 15 heures.
2. Formation théorique (Code Moto)
 - Tests d'évaluation en présentiel et en ligne sur PACK WEB EDISER portant sur 9 thèmes de l'Épreuve Théorique Moto.
3. Formation pratique
 - 4 compétences générales sont enseignées dont 1 compétence sur air fermée à la circulation.
 - Durant la formation et à l'issue de la formation pratique l'enseignant effectue un bilan des compétences acquises par l'élève.
4. Présentation aux épreuves du Code Moto et pratique dès l'acquisition des compétences.

⊗ CONTENUS DE LA FORMATION

FORMATION THÉORIQUE PRÉPARANT À L'ÉPREUVE DU CODE DE LA ROUTE

Cours en ligne et en présentiel

Les cours en ligne et en présentiel sont des séries de 40 questions et/ou vidéos conformes à la banque de questions officielles avec des situations de conduite 100% réelles.

Dès votre inscription à l'auto-école, un identifiant et un mot de passe vous sont remis, afin d'étudier le Code de la Route chez vous sur n'importe quel support multimédia (smartphone, tablette, ordinateur).

Les séries portent sur 9 thèmes :

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">- Le conducteur ;- Les dispositions légales en matière de circulation routière ;- La route ;- Les autres usagers de la route ;- La réglementation générale ; | <ul style="list-style-type: none">- Les éléments mécaniques liés à la sécurité ;- Les équipements de protection et autres éléments de sécurité des véhicules ;- Les règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement ;- Les premiers secours. |
|--|---|

COMPÉTENCES :

- Connaître les règles de conduite en motocyclette.
- Comprendre pourquoi elles ont été mises en place.
- Identifier des risques en fonction de la situation.

AUTO-MOTO ÉCOLE NEVERLAND

76 Avenue du 18 Juin 1940 92500 RUEIL MALMAISON – 01.47.77.09.08

Siret : 910 377 621 00016 – RCS : Nanterre – TVA : FR02910377621

Agrément : E23 09200200 – N° d'activité professionnelle (NDA) : 11922521692

FORMATION PRATIQUE PRÉPARANT AUX ÉPREUVES PRATIQUES

Compétences générales	Sous-Compétences
1. Maîtriser le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée hors circulation Formation avec un enseignant de la conduite diplômé.	- Connaître et adopter les comportements sécuritaires en matière d'équipement du motard - Connaître la conception de la moto, ses principaux organes, les principales commandes et le tableau de bord - Maîtriser et déplacer la machine sans l'aide du moteur - Adopter un comportement sécuritaire sur la machine, descendre de la machine en sécurité - Démarrer et s'arrêter en toutes circonstances - Monter et rétrograder les rapports de vitesse - Maîtriser la réalisation d'un freinage - Connaître les incidences du regard sur la trajectoire et la stabilité - Tenir l'équilibre, maintenir la stabilité et guider la moto (sans et avec passager) - Maîtriser l'utilisation de l'embrayage - Maîtriser les techniques d'inclinaison - Réaliser un freinage d'urgence
2. Appréhender la route et circuler dans les conditions normales. Formation avec un enseignant de la conduite diplômé.	- Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte - Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation - Adapter l'allure aux situations - Être en mesure de s'arrêter ou stationner et repartir en sécurité - Tourner à droite et à gauche - Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité - Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire
3. Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers. Formation avec un enseignant de la conduite diplômé.	- Evaluer et maintenir les distances de sécurité - Croiser, dépasser et être dépassé - Négocier les virages de la façon la plus sécurisante - Communiquer avec les autres usagers - Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie - Connaître la particularité des véhicules lourds et savoir se rendre visible - S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide - Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense - Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites
4. Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique Formation avec un enseignant de la conduite diplômé.	- Suivre un itinéraire de manière autonome - Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie - Connaître les principaux facteurs de risque, ceux plus spécifiques à la conduite des motocyclettes et les recommandations à appliquer - Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir - Faire l'expérience des aides à la conduite des véhicules - Avoir des notions sur l'entretien le dépannage et les situations d'urgence - Pratiquer l'éco-conduite

Chaque sous-compétence est travaillée dans différents domaines didactiques :

- Procédures ; Risques ; Influences de l'entourage et de son mode de vie/ pressions sociétales

AUTO-MOTO ÉCOLE NEVERLAND

76 Avenue du 18 Juin 1940 92500 RUEIL MALMAISON – 01.47.77.09.08

Siret : 910 377 621 00016 – RCS : Nanterre – TVA : FR02910377621

Agrément : E23 09200200 – N° d'activité professionnelle (NDA) : 11922521692

PROGRAMME DÉTAILLÉ FORMATION PASSERELLE B78 VERS B

Boîte de vitesses automatique vers boîte de vitesses manuelle

⊗ PUBLIC VISÉ

Candidat détenteur du permis B boîte automatique souhaitant conduire une voiture à boîte manuelle.

⊗ OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de conduire en autonomie en sécurité un véhicule de la catégorie B avec une boîte de vitesse manuelle.

⊗ PRÉ-REQUIS

Être titulaire du permis de conduire de la catégorie B78 depuis au moins 3 mois.

⊗ PROFIL DES INTERVENANTS

Formateurs professionnels diplômés du BEPECASER et/ou du Titre Professionnel ECSR et d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

⊗ MOYENS PÉDAGOGIQUES

- 2 véhicules école.

⊗ MODALITÉS D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES

L'acquisition des compétences se fait par des évaluations formatives :

Évaluations des compétences par des mises en situation en toute autonomie.

⊗ SANCTION DE LA FORMATION

Attestation de suivi.

AUTO-MOTO ÉCOLE NEVERLAND

76 Avenue du 18 Juin 1940 92500 RUEIL MALMAISON – 01.47.77.09.08

Siret : 910 377 621 00016 – RCS : Nanterre – TVA : FR02910377621

Agrément : E23 09200200 – N° d'activité professionnelle (NDA) : 11922521692

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

La formation d'une durée de 7 heures comporte 2 étapes :

- 1 séquence de 2 heures dans un trafic nul ou faible.
- 1 séquence de 5 heures dans des conditions de circulation variées, simples et complexes.

CONTENUS DE LA FORMATION

FORMATION DANS UN TRAFIC NUL OU FAIBLE – 2 HEURES

COMPÉTENCES :

- Comprendre le principe du point de patinage de l'embrayage et assurer sa mise en œuvre
- Avoir la capacité de réaliser un démarrage en côte en toute sécurité.

FORMATION DANS DES CONDITIONS DE CIRCULATION VARIÉES, SIMPLES ET COMPLEXES – 5 HEURES

COMPÉTENCES :

- Savoir utiliser la boîte de vitesses manuelle de façon rationnelle et en toute sécurité dans les conditions de circulation précitées et adopter les techniques de l'éco-conduite
- Avoir la capacité de diriger le véhicule en adaptant l'allure et la trajectoire à l'environnement et aux conditions de circulation.

AUTO-MOTO ÉCOLE NEVERLAND

76 Avenue du 18 Juin 1940 92500 RUEIL MALMAISON – 01.47.77.09.08

Siret : 910 377 621 00016 – RCS : Nanterre – TVA : FR02910377621

Agrément : E23 09200200 – N° d'activité professionnelle (NDA) : 11922521692

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION

PASSERELLE B VERS 125CM³

Le permis A1 autorise la conduite des motocyclettes dont la cylindrée n'excède pas 125 cm³ dont la puissance n'excède pas 11 kW et dont le rapport puissance/poids est inférieur à 0,1 kW par kilogramme.

⊗ PUBLIC VISÉ

Candidats titulaires du permis B souhaitant conduire une motocyclette de la catégorie A1.

⊗ OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de conduire en autonomie et en sécurité un véhicule de la catégorie A1.

⊗ PRÉ-REQUIS

- Avoir obtenu le permis de la catégorie B depuis 2 ans.

Cependant, cette formation n'est pas obligatoire :

- Si vous avez obtenu votre permis B avant le 1^{er} Mars 1980 ;
- Si vous conduisiez un 2 roues entre 50 et 125 cm³ avec une assurance dans les 5 années précédant le 1^{er} janvier 2011 ;
- Si vous conduisiez un 3 roues de la catégorie L5e avec une assurance dans les 5 années précédant le 1^{er} janvier 2011.

⊗ MODALITÉS D'INSCRIPTION

La formation peut être suivie un mois avant la date anniversaire des deux ans d'obtention de la catégorie B du permis de conduire.

Équipements obligatoires (casque et gants homologués, blouson et pantalon ou combinaison, bottes ou chaussures montantes, dorsal si possible).

⊗ LIEU DE LA FORMATION PRATIQUE

128, rue de Bezons 78420 CARRIÈRES/SEINE

⊗ PROFIL DES INTERVENANTS

Formateur professionnel diplômé du CCS 2 roues et d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

⊗ MOYENS PÉDAGOGIQUES

- 1 motocyclette de la catégorie A1

⊗ MODALITÉS D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES

L'acquisition des compétences se fait par des mises en situation en toute autonomie.

⊗ SANCTION DE LA FORMATION

À la fin de la formation, une carte est remise par l'Auto-école.

Cette carte est à présenter lors d'un contrôle des forces de l'ordre avec l'attestation d'assurance et le permis de conduire.

AUTO-MOTO ÉCOLE NEVERLAND

76 Avenue du 18 Juin 1940 92500 RUEIL MALMAISON – 01.47.77.09.08

Siret : 910 377 621 00016 – RCS : Nanterre – TVA : FR02910377621

Agrément : E23 09200200 – N° d'activité professionnelle (NDA) : 11922521692

⊗ DÉROULEMENT DE LA FORMATION

1. Un contrat de formation de 7 heures est signé.
2. Formation théorique (2 heures)
3. Formation pratique hors circulation (2 heures)
4. Formation pratique en circulation (3 heures)

⊗ CONTENUS DE LA FORMATION

FORMATION THÉORIQUE :

- Analyse des accidents de la route et les conséquences ;
- Les pièges de la route (conduite de nuit et sous la pluie) ;
- Détectabilité vis -à -vis des autres usagers ; Les équipements protecteurs adaptés à la moto ;
- Les dangers de l'alcool et autres substances.

FORMATION PRATIQUE HORS CIRCULATION :

- Prise en main du véhicule ;
- Vérification du véhicule ;
- Démarrage du véhicule ;
- Positionnement du conducteur ;
- Positionnement du regard ;
- Freinage ;
- Tenir l'équilibre avec ou sans passager.

FORMATION PRATIQUE EN CIRCULATION :

- Franchir les intersections et changer de direction ;
- Savoir adapter sa vitesse en fonction de la circulation ;
- Se placer sur la chaussée et gérer les angles morts ;
- Dépasser en sécurité et en tenant compte du phénomène d'aspiration ;
- Savoir négocier un virage en sécurité.

Cette formation n'est pas sanctionnée d'un examen, juste une attestation de formation est remise.

Son absence est passible d'une amende de 4^{ème} classe, 135€.

AUTO-MOTO ÉCOLE NEVERLAND

76 Avenue du 18 Juin 1940 92500 RUEIL MALMAISON – 01.47.77.09.08

Siret : 910 377 621 00016 – RCS : Nanterre – TVA : FR02910377621

Agrément : E23 09200200 – N° d'activité professionnelle (NDA) : 11922521692

PROGRAMME DE LA FORMATION PASSERELLE

A2 VERS A

La catégorie A du permis de conduire permet la conduite de toutes les cylindrées et tous les 3 roues motorisés quelle que soit leur puissance.

⊗ PUBLIC VISÉ

Candidats ayant obtenus la catégorie A2 souhaitant obtenir la catégorie A quelle que soit la cylindrée.

⊗ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

La formation s'inscrit dans une démarche « post-permis » et a pour objectifs :

- D'amener à la compréhension d'apports théoriques essentiels et/ou spécifiques, à la pratique sécuritaire de la conduite d'une motocyclette d'une puissance supérieure à 35 kW ;
- De comprendre l'utilité de maîtriser les savoir-faire et techniques simples mais indispensables à la pratique sécuritaire de la conduite d'une motocyclette d'une puissance supérieure à 35 kW ;
- De travailler, notamment sur le processus détection-analyse-décision et action, dans le cadre d'un audit de conduite.

⊗ PRÉ-REQUIS

Être titulaire du permis de conduire de la catégorie A2 depuis au moins 2 ans.

⊗ MODALITÉS D'INSCRIPTION

- La formation peut être suivie dans un délai de trois mois avant la date anniversaire des deux ans d'obtention de la catégorie A2 du permis de conduire.
- Équipements obligatoires (casque et gants homologués, blouson et pantalon ou combinaison, bottes ou chaussures montantes, dorsal si possible).

⊗ LIEU DE LA FORMATION

128, rue de Bezons 78420 CARRIÈRES/SEINE

⊗ PROFIL DES INTERVENANTS

Formateur professionnel diplômé du CCS 2 roues et d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

⊗ MOYENS PÉDAGOGIQUES

- 1 Motocyclette école de la catégorie A.

⊗ MODALITÉS D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES

- L'acquisition des compétences se fait par des mises en situation en toute autonomie.

⊗ SANCTION DE LA FORMATION

Attestation de suivi.

AUTO-MOTO ÉCOLE NEVERLAND

76 Avenue du 18 Juin 1940 92500 RUEIL MALMAISON – 01.47.77.09.08

Siret : 910 377 621 00016 – RCS : Nanterre – TVA : FR02910377621

Agrément : E23 09200200 – N° d'activité professionnelle (NDA) : 11922521692

⊗ DÉROULEMENT DE LA FORMATION

La formation est d'une durée de sept heures, quel que soit le nombre d'élèves.

La formation comporte 3 étapes :

1. Une séquence théorique de 2 heures
2. Une séquence pratique hors circulation de 2 heures.
3. Une séquence pratique en circulation de 3 heures, sous forme d'audit.

CONTENUS DE LA FORMATION

FORMATION THÉORIQUE

- Accidentalité
- Détectabilité
- Vitesse
- Conduite et produits psychoactifs

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Prendre conscience des principaux cas d'accidents impliquant une motocyclette.

Identifier et comprendre les risques spécifiques à la conduite d'une motocyclette.

FORMATION PRATIQUE

Maniabilité hors circulation :

1. Changements de direction à droite et à gauche
2. Freinage
3. Inclinaison

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Anticiper et Adapter son comportement permettant d'éviter la gestion des situations dangereuses lors des changements de direction, des freinages, de l'inclinaison.

Maniabilité en circulation :

1. Audit
2. Auto-évaluation, échanges, apports d'explications et de conseils
3. Bilan de la journée, Clôture de la formation

COMPÉTENCES :

Évaluer ses capacités à détecter, analyser les situations de conduite et à adapter un comportement sécuritaire.

AUTO-MOTO ÉCOLE NEVERLAND

76 Avenue du 18 Juin 1940 92500 RUEIL MALMAISON – 01.47.77.09.08

Siret : 910 377 621 00016 – RCS : Nanterre – TVA : FR02910377621

Agrément : E23 09200200 – N° d'activité professionnelle (NDA) : 11922521692

Informations



FORMATION 7H A2 vers A

VOTRE MOTO-ÉCOLE VOUS INFORME SUR LA FORMATION OBLIGATOIRE POUR L'OBTENTION DE LA CATÉGORIE A DU PERMIS DE CONDUIRE, PAR LES TITULAIRES DE LA CATÉGORIE A2 DEPUIS AU MOINS DEUX ANS.

Quelle formation ? À quel moment ? Pour quels coûts ?
Cette notice vous apporte l'essentiel des réponses à ces questions.

Votre contact :

Téléphone : E-mail :



Cachet de l'auto-école

Horaires d'ouverture

Lundi		
Mardi		
Mercredi		
Jeudi		
Vendredi		
Samedi		

AUTO-MOTO ÉCOLE NEVERLAND

76 Avenue du 18 Juin 1940 92500 RUEIL MALMAISON – 01.47.77.09.08

Siret : 910 377 621 00016 – RCS : Nanterre – TVA : FR02910377621

Agrément : E23 09200200 – N° d'activité professionnelle (NDA) : 11922521692

OBJECTIFS de la formation

- Amener à la compréhension d'apports théoriques essentiels et/ou spécifiques, à la pratique sécuritaire de la conduite d'une motocyclette d'une puissance supérieure à 35 kW ;
- comprendre l'utilité de maîtriser les savoir-faire et techniques simples mais indispensables à la pratique sécuritaire de la conduite d'une motocyclette d'une puissance supérieure à 35 kW ;
- travailler, notamment sur le processus détection-analyse-décision et action, dans le cadre d'un audit de conduite.

QUAND PUIS-JE SUIVRE LA FORMATION ?

La formation peut être suivie trois mois avant la date anniversaire des deux ans d'obtention de la catégorie A2 du permis de conduire.

CARACTÉRISTIQUES

FORMATION DISPENSÉE	
ENSEIGNEMENT	• La formation dure 7 heures, quel que soit le nombre d'élèves. • La formation est dispensée par un enseignant titulaire de l'autorisation d'enseigner la conduite des véhicules de la catégorie A en cours de validité. • La formation est composée d'une séquence théorique et de deux séquences pratiques (hors circulation et en circulation). • La séquence en circulation comprend des phases d'écoutes pédagogiques et s'effectue avec un maximum de quatre élèves.



AUTO-MOTO ÉCOLE NEVERLAND

76 Avenue du 18 Juin 1940 92500 RUEIL MALMAISON – 01.47.77.09.08

Siret : 910 377 621 00016 – RCS : Nanterre – TVA : FR02910377621

Agrément : E23 09200200 – N° d'activité professionnelle (NDA) : 11922521692

LA FORMATION de 7 heures

LE PROGRAMME DE FORMATION			
SÉQUENCES	DURÉE	INTITULÉ	CONTENU
Séquence 1	2 h	Théorie	- Statistiques de l'accidentalité routière et de celles spécifiques à la conduite des motocyclettes. - Sensibilisation aux risques spécifiques à la conduite des motocyclettes. - Explication et échanges sur les comportements par rapport au phénomène vitesse. - Explication et échanges sur les raisons du caractère indispensable du port des équipements de protection. - Conduite et produits psychoactifs.
Séquence 2	2 h	Maniabilité hors circulation	S'adapter à un nouveau véhicule et comprendre la nécessité d'anticiper et d'adapter son comportement pour éviter la gestion de situations dangereuses. Explications et travail sur : - les situations de changements de direction à droite et à gauche, - le freinage, - les techniques d'inclinaison.
Séquence 3	3 h	Circulation et clôture de la formation	- Réalisation d'un audit de la conduite du ou des élèves, principalement axé sur la perception, l'analyse, la prise de décision et l'action : chaque élève effectue 30 minutes au minimum de conduite, puis 10 minutes sont consacrées au bilan de sa prestation. - Clôture de la formation (20 minutes), échanges et bilan.

À la fin de la formation, une attestation est remise par votre auto-école. Elle ne permet de conduire un véhicule de la catégorie A qu'à compter du jour où vous êtes en possession du titre de conduite définitif.



ATTENTION : DE SUIVI DE LA FORMATION REQUISE POUR
L'OBTENTION DE LA CATEGORIE A DU PERIODE DE CONDUITE
PAR LES TITULAIRES DE LA CATEGORIE A, JUSQU'AU 30/09/2012.

Cette attestation est délivrée en application de l'article 6 de l'arrêté du 14 novembre 2012.

Nom de l'organisme : _____
N° d'agrement : _____
N° SIREN ou SIRET : _____
Adresse : _____

Date et lieu de délivrance de l'agrement professionnel : _____

Atteste que : _____

Nom de famille : _____
Nom d'usage : _____
Prénoms : _____
Né(e) le : _____ à : _____
Adresse : _____

Date d'obtention du permis A2 : _____
N° de permis de conduire : _____

soit les **5 heures de formation pratique** requises pour l'obtention de la
catégorie A par les titulaires de la catégorie A2 depuis au moins 2 ans.

Date de délivrance de l'attestation : _____
Signature du bénéficiaire de la formation : _____

Cachet de l'organisme ayant
délivré la formation et
Signature du titulaire de l'agrement : _____

● **Je remplis l'attestation** ● **Je remplis l'avis** ● **Archiver l'attestation**

Avertissement : le titulaire de la présente attestation ne sera autorisé à conduire
sur route qu'en catégorie A et qu'il comptera du jour où il sera en possession de l'avis
d'admission correspond.

AUTO-MOTO ÉCOLE NEVERLAND

76 Avenue du 18 Juin 1940 92500 RUEIL MALMAISON – 01.47.77.09.08

Siret : 910 377 621 00016 – RCS : Nanterre – TVA : FR02910377621

Agrément : E23 09200200 – N° d'activité professionnelle (NDA) : 11922521692

Votre BUDGET

Les tarifs exprimés dans ce document ne constituent pas un devis.

Ils ne sont que consultatifs, mais ils vous permettent de calculer approximativement votre budget pour votre formation.

TARIFS A2 VERS A					
	Dénomination	Prix unitaire € TTC	TVA**	Volume	Montant TTC
DIVERS	Gestion de l'élève				
	Fournitures pédagogiques				
	Autre				
FORMATION	Théorie				
	Pratique				
	Autre				
	Heures en supplément				
ou FORFAIT					
MONTANT TOTAL EN € TTC					

**1= Taux TVA réduit **2= Taux TVA normal

Informations complémentaires :

Dates des sessions de formation :

La formation fait l'objet d'un contrat répondant à la réglementation en vigueur : L213-2 et R213-3 du Code de la Route; ainsi que la recommandation n° 05-03 relative aux contrats de formation à titre onéreux à la conduite automobile.

Réf. P3DP00-A2A-0122



AUTO-MOTO ÉCOLE NEVERLAND

76 Avenue du 18 Juin 1940 92500 RUEIL MALMAISON – 01.47.77.09.08

Siret : 910 377 621 00016 – RCS : Nanterre – TVA : FR02910377621

Agrément : E23 09200200 – N° d'activité professionnelle (NDA) : 11922521692

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION CATÉGORIE AM DU PERMIS DE CONDUIRE

Le permis AM « option cyclomoteur » permet de conduire un cyclomoteur, scooter ou moto de 50cm³ et un quadricycle léger à moteur (voiture sans permis).

⊗ PUBLIC VISÉ

Candidats souhaitant conduire un cyclomoteur ou un quadricycle léger à moteur.

⊗ OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de conduire en autonomie en sécurité un véhicule de la catégorie AM.

⊗ PRÉ-REQUIS

- Être âgé de 14 ans.
- Être titulaire de l'ASSR de premier ou second niveau ou de l'Attestation de Sécurité Routière.

⊗ MODALITÉS D'INSCRIPTION

Afin de proposer une action de formation adaptée aux attentes et besoins de l'élève l'auto-école procède à une évaluation préalable déterminant un volume de formation prévisionnel.

Équipements obligatoires en cyclomoteur (casque et gants homologués, blouson et pantalon ou combinaison, bottes ou chaussures montantes).

⊗ LIEU DE LA FORMATION PRATIQUE

128, rue de Bezons 78420 CARRIÈRES/SEINE

⊗ PROFIL DES INTERVENANTS

Formateur professionnel diplômé du CCS 2 roues et d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

⊗ MOYENS PÉDAGOGIQUES

- 1 scooter de 50cm³, tableau blanc, vidéoprojecteur.

⊗ MODALITÉS D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES

L'acquisition des compétences se fait par des mises en situation en toute autonomie.

⊗ SANCTION DE LA FORMATION

À l'issue de la séquence sur la sensibilisation aux risques, une attestation de suivi de formation, renseignée et signée, en présence d'un parent de l'élève mineur est fournie.

AUTO-MOTO ÉCOLE NEVERLAND

76 Avenue du 18 Juin 1940 92500 RUEIL MALMAISON – 01.47.77.09.08

Siret : 910 377 621 00016 – RCS : Nanterre – TVA : FR02910377621

Agrément : E23 09200200 – N° d'activité professionnelle (NDA) : 11922521692

⊗ DÉROULEMENT DE LA FORMATION

1. Contrat de formation de 8 heures minimum est signé.
2. Questionnaire préalable à la formation renseigné par l'élève (questionnaire figure dans le livret remis à l'élève avant le commencement de la formation)
3. Formation pratique hors circulation
4. Apports théoriques sur le code de la route
5. Formation pratique en circulation
6. Sensibilisation aux risques

⊗ CONTENUS DE LA FORMATION

ÉCHANGES SUR LES REPRÉSENTATIONS INDIVIDUELLES AUTOUR DE LA CONDUITE PORTANT SUR :

- Le respect des règles
- La vitesse
- La consommation d'alcool ou autres produits
- L'utilisation de distracteurs
- L'influence et la pression des pairs

CODE DE LA ROUTE

- La signalisation verticale et horizontale
- Les règles de circulation
- Le positionnement du véhicule sur la chaussée en ligne droite, virage et changement de direction
- Le franchissement d'intersections et régime de priorité

COMPÉTENCES :

- Identifier la signalisation et les relier à une règle de conduite
- Connaître les principales règles du Code de la route et comprendre leur rôle
- Formuler des risques spécifiques en fonction de la situation.

FORMATION PRATIQUE HORS CIRCULATION

COMPÉTENCE 1 : Maîtriser le maniement du cyclomoteur sans et avec passager

- Comprendre l'importance des équipements pour la sécurité
- Savoir effectuer les contrôles indispensables pour l'entretien et la sécurité
- S'installer au poste de conduite
- Démarrer, S'arrêter avec précision et en sécurité
- Tenir l'équilibre et rester stable
- Ralentir, Freiner
- Tourner à droite et à gauche
- Maîtriser la technique d'inclinaison pour aborder un virage
- Réaliser des manœuvres de freinage et d'évitement

Travail sur la technique et le regard

AUTO-MOTO ÉCOLE NEVERLAND

76 Avenue du 18 Juin 1940 92500 RUEIL MALMAISON – 01.47.77.09.08

Siret : 910 377 621 00016 – RCS : Nanterre – TVA : FR02910377621

Agrément : E23 09200200 – N° d'activité professionnelle (NDA) : 11922521692

FORMATION PRATIQUE EN CIRCULATION

COMPÉTENCE 2 : Circuler en agglomération et hors agglomération

- Démarrer le cyclomoteur ou le quadricycle dans la circulation
 - S'insérer en sécurité dans la circulation
 - Prendre en compte la vitesse des autres véhicules et s'assurer d'être bien vu
- Ralentir et immobiliser le cyclomoteur ou quadricycle qu'il soit déjà ou non dans la circulation ou pour la quitter
- S'arrêter et stationner
- Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte
- Adapter l'allure en fonction de ses capacités, des possibilités du véhicule, de la signalisation, de la réglementation et des situations rencontrées
- Apprécier et maintenir les distances de sécurité latérales et longitudinales en toutes circonstances
- Négocier un virage et adopter une trajectoire sécurisée
- Choisir la position sur la chaussée
- Franchir les différents types d'intersections
 - Détecter et identifier le type d'intersection
 - Évaluer la visibilité
 - Adapter sa vitesse
 - Respecter les règles relatives aux ordres de passage
 - S'arrêter, le cas échéant, et repartir
 - Dégager une intersection
- Changer de direction
 - Avertir de son intention
 - Se placer
 - Tenir compte des particularités des autres véhicules, notamment les véhicules lourds
 - Adapter sa vitesse
 - Respecter les règles de priorité
 - Dégager l'intersection

Chaque sous-compétence est travaillée dans différents domaines didactiques :

- Procédures
- Risques
- Influences de l'entourage et de son mode de vie/ pressions sociétales

SENSIBILISATION AUX RISQUES SUR 4 THÉMATIQUES

- Les risques spécifiques à la conduite d'un cyclomoteur, les accidents les plus caractéristiques de ces véhicules
- Les conséquences d'un défaut d'entretien du véhicule sur la sécurité et l'environnement
- Les risques dus au débridage
- Les produits psychoactifs et la conduite
- La vitesse et ses conséquences
- La prise en compte des autres usagers vulnérables
- L'influence et la pression des pairs sur le comportement du futur conducteur